

Procès verbal d'école N°2 du Mardi 6 février 2018

Membres présents :

- Les enseignantes et enseignants : Mme BLANCHARD Claire (TPS-PS-MS), Mme NIVELLE-GONNORD Céline (GS-CP), Mr BARIL Willy (CP-CE1), Mme DOREILLE Laurence (CE2-CM1), Mme BAYET Marie-Laure (CM1-CM2), Mr GONNORD Eric (CM1-CM2), Mme BASSEVILLE Florence (enseignante surnuméraire).

Les représentants des parents d'élèves : Mme PENNEC Virginie, Mr LEBEAU Anthony, Mme SAVIN Emilie, Mr BEAUCHEF Ludovic, Mme RAVON Wendy.

- Mme. BREMAUD, maire de la commune de St Hilaire La Palud
- Mme DESCAMPS (Principale du collège de Mauzé sur le Mignon).
- Mme LECONTE (Conseillère municipale chargée des affaires péri-scolaires : cantine et garderie).

Etaient excusées :

- Mme PARIZOT, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mr d'ARAUJO, DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale)
- Mme SPRIET (Conseillère municipale chargée des affaires scolaires).
- Mme LECONTE (Conseillère municipale chargée des affaires péri-scolaires : cantine et garderie).
- Mme LEROY Laura
- Mme GELOT Laëtitia

Secrétaire de la séance : Laurence Doreille

Compte-rendu réalisé par Mr Gonnord Eric

1) Vie de l'école :

a- Projets réalisés : Ecole

- Sortie Cinéma Le grand méchant renard le 19/12/2017.
- Atelier Grands Espaces : Buster Keaton + effets spéciaux le 10/11/2017
- Sortie cinéma « Les fourberies de Scapin » CE2, CM1 et CM2+échange avec les élèves du collège de Mauzé et de l'école de Prin-Deyrançon le 02/02/2018.
- Rencontre Usep le 26/01/2018
- Animation sur le don du sang avec l'Etablissement Français du Sang.
- Animation avec l'infirmière scolaire, plusieurs séances : Bien Etre Pour Mieux Se Connaître. Une animation plénière puis une séance une fois par mois par petits groupes.
- Echanges intergénérationnels : continuité du projet
- Rendez-vous Lecture de contes locaux sur le Marais et lecture de contes sur le thème de Noël
- Continuité du projet OAE avec une représentation au collège le 21/06/2018 en début d'après-midi.

b- Projets programmés

- **Natation** : toutes les classes de cycle 2 vont suivre un cycle complet à la piscine des colliberts, première séance jeudi 24 avril jusqu' au 21 juin.
- **Volley-Ball** : préparation d'un projet « volley-ball » de plusieurs séances en extérieur. Une rencontre au stade Espinassou à Niort est prévue le lundi 18 juin toute la journée pour la classe des CM1-CM2. (Coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires en respectant des règles, en assurant différents rôle pour la construction de compétences citoyennes par la diversité des tâches à accomplir).
- **Raid : Rencontre USEP**
- **Projet Au petit coin j'y suis bien.**
- Avoir des attitudes de réflexion, discernement, responsabilité et le sens de l'engagement, Mener une démarche d'investigation et Appréhender les problématiques liées à l'environnement, les ressources et le climat.
- **la prévention des risques majeurs** qui comprend la sensibilisation à une démarche citoyenne de la responsabilité et de l'approche des risques : Exercices PPMS (25/01/2018) et (9/02/2018)

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

Il s'agit d'élaborer un cadre permettant de s'assurer que tout élève de l'école pourra bénéficier, au cours de sa scolarité, d'activités et sorties culturelles diversifiées conformes aux programmes d'éducation artistique et d'histoire des arts (musique, danse, théâtre, cinéma, peinture, sculpture). Ces parcours grâce à l'ensemble des projets réalisés et programmés permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences disciplinaires de tous les élèves.

2) Effectifs

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont données avec beaucoup de réserve, des changements pouvant survenir jusqu'au dernier moment.

a) Effectifs actuels : **108**

b) Prévision d'effectifs à la rentrée 2018 : **115 élèves**

Niveaux	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		Total (1+2+3)
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										5
TOTAL* (directeur)	0	17	9	17	12	12	15	16	17	115

Inscriptions en Petite section de maternelle (PS) :

Pour les inscriptions, la mairie inscrit les élèves et ensuite passe le relais à l'école. Mais il est important que tous les documents nécessaires soient d'abord transmis à la mairie.

L'inscription se fait d'abord en mairie. Les parents sont ensuite invités à contacter directement l'école afin de prendre rendez-vous **les mardis 20 ou 27 mars 2018, entre 9h30 et 11h30**, pour les procédures d'admission.

Une visite de l'école maternelle sera également organisée au mois de juin. De plus, le partenariat se poursuit avec les petits canillous, dont les enfants seront accueillis en classe, comme chaque année, pour un temps de découverte en fin d'année scolaire.

Inscription au collège

Les parents seront informés fin-mars, début-avril du calendrier à suivre : ils recevront dans un premier temps le volet 1 de la fiche de liaison pré-remplie, pour vérification et choix de langue vivante (anglais seulement pour le moment); puis le volet 2 pour choix de collège et une éventuelle demande de dérogation. Le collège de Mauzé a un effectif actuel de 420 élèves. La principale précise que le collège public de Mauzé obtient 92% de réussite au brevet et que 98% des élèves sont orientés après la 3^{ème} sur leur premier vœu.

Il est rappelé que la formation du futur citoyen est pensée en termes de continuité des apprentissages et d'exigence tout au long de la scolarité.

3) Locaux et investissements

a- Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune et les conseillers municipaux pour tous les travaux réalisés. Les services techniques sont également intervenus plusieurs fois ces dernières semaines pour différents travaux. L'équipe pédagogique les remercie pour leur efficacité.

Les enseignants souhaitent :

- Un changement de la porte du couloir en élémentaire pour avoir le système de sécurité anti-panique
- Abri devant le portail (sur la rampe)

La mairie informe le conseil qu'il y aura des travaux sur la rénovation énergétique en maternelle qui devront débiter en mai 2018.

Une réflexion est en cours sur des WC en maternelle pour une accessibilité aux personnes handicapées.

b- Investissements

- Deux VPI : PS-MS et CE2-CM1 + lampes

4) Bilan Financier de la coopérative scolaire

a- Solde et dépenses

Cette coopérative scolaire existe grâce aux dons des familles.

Elle permet de payer les sorties scolaires et spectacles, les sorties pour le cinéma, la photographie scolaire, la cotisation USEP, l'assurance de l'école, quelques livres, des goûters USEP, du matériel dans le cadre de nos projets...

Dépenses depuis la rentrée 2017 : Usep (349,25€) et MAIF (46,36€)

Photos : versement des familles 1812€
Facture photographe 1303,40€
Recettes 508,60€

SOLDE : 2399,01 euros

b- Dépenses et rentrées prévisionnelles

- Achat CD
- Sortie de fin d'année
- Cinéma

Pour leurs enfants, l'équipe pédagogique remercie les parents de l'APEM pour leur implication et les nombreuses actions menées depuis la rentrée. Merci également aux familles qui contribuent.

5) Compte rendu aux parents d'élèves élus

Il est important de rappeler aux principes de coéducation et la valeur d'exemple que chaque membre de la communauté éducative doit porter.

La progression dans les apprentissages, pour une meilleure appropriation des savoirs par l'élève, la référence des expériences individuelles à des principes, pour favoriser son autonomie et sa responsabilité permettent aux élèves de se construire ensemble. L'éducation à la citoyenneté est une culture de l'esprit critique, prise de parole et de l'apprentissage de la vie démocratique, un retour au libre examen dans la confrontation avec soi et avec l'autre, l'expérience de l'intérêt général et de l'autonomie de la volonté. L'éducation civique a donc, un rôle fédérateur des autres enseignements qu'elle relie à la vie sociale, professionnelle, mais aussi aux choix fondamentaux de vie. Elle pose ainsi plusieurs finalités complémentaires : la progression raisonnée des apprentissages ; la convergence des savoirs sur des thèmes communs ; l'autonomie dans le travail et la réflexion par une implication personnelle de l'élève et cela dès le début de la scolarité.

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en faisant appel à la responsabilité personnelle de l'élève, vis-à-vis de lui-même, de la communauté éducative et de la société où il vit, à la formation de son jugement, à l'argumentation et au débat des idées.

L'ordre du jour étant épuisé et en raison de l'épisode climatique et de la vigilance orange, la séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance

Laurence Doreille

Le président de séance

Eric Gonnord